

LASER PIGMENTAIRE
FICHE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Le but du traitement

Le but du traitement est de détruire certaines taches pigmentaires congénitales (présentes à la naissance) ou acquises, par un laser approprié.

C'est un traitement qui peut demander une ou plusieurs séances (une à deux pour les lentigos solaires, parfois plus pour des taches "café au lait").

L'éclaircissement de la tache se fait progressivement. Bien que le traitement par Laser pigmentaire soit le plus souvent efficace, aucune garantie ne peut être donnée d'un résultat total et parfait.

Le traitement ne peut pas s'effectuer sur une peau bronzée.

La douleur

Les impacts lasers sont désagréables mais pas douloureux et ne nécessitent pas d'anesthésie locale le plus souvent.

Les suites immédiates

Après passage du rayon laser sur la lésion à traiter, on observe un blanchiment de la peau

Quelques heures après, la formation d'une croûte qui va disparaître en 8 à 10 jours est un phénomène normal.

Soins locaux

Il faut désinfecter et appliquer un corps gras quotidiennement. Il faut impérativement éviter d'accélérer la chute de la croûte. La cicatrisation terminée, la tache disparaît progressivement dans les semaines suivantes.

Le risque

A distance du traitement risque faible de cicatrice, parfois modification de la teinte de la peau de la zone traitée : blanchiment parfois ou pigmentation surtout chez le sujet de peau mate ou bronzée. Il est indispensable d'effectuer une protection solaire après la séance. Malgré cette protection bien appliquée la récurrence pigmentaire de certaines lésions est possible.

Devis

Prix de la séance TTC : Euros

Je reconnais avoir lu et compris les informations ci-dessus et je consens librement au traitement laser Pigmentaire.

Date :

le Nom et Prénom :

Signature du patient précédés de la mention "lu et approuvé"